Formulaire de demande de participation au séjour scolaire

Cher-e collègue,

Vous sollicitez une demande d'aide pour le séjour scolaire de votre enfant.
Voici le formulaire à faire remplir par l'établissement scolaire afin de le renvoyer au CSE. La participation est limitée à 50% du montant du séjour, accordée une fois par an par enfant, et par cycle scolaire (élémentaire, collège, lycée).
Elle est attribuée en fonction de votre tranche d'imposition. Le CSE a approuvé cette action avec un budget restreint. Le déblocage des fonds ne se fera qu'après validation de votre demande spécifique.
Le CSE a choisi d'offrir une participation sous forme de chèques vacances. Nous reconnaissons que tous les établissements ne les acceptent pas, mais les contraintes réglementaires limitent les alternatives disponibles.

Cordialement,
Pour le CSE La Commission Sociale et Culturelle

Nom et prénom du bénéficiaire	
Classe fréquentée	
Nom et adresse de l'établissement scolaire	
Nom du parent salarié à Adapei	
Adresse des parents	
Établissement Adapei	
Date du séjour	
Lieu du séjour	
Coût à la charge de la famille	
Date, signature et cachet de l'établissement scolaire	